

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 février 2017

Le 17 février dernier le conseil Municipal s'est réuni salle Pierre Girerd, en préambule une présentation de l'association « Initiative Bièvre Valoire » a été l'occasion de mettre en lumière les dispositifs d'aide proposés aux entreprises dans le cadre d'une création ou d'un développement. Les grands classiques du début d'année ont ensuite été abordés, tirage au sort des jurés d'assise, débat d'orientation budgétaire vote des taux d'imposition. Côté urbanisme le PADD et le plan de coloration ont été abordés. Enfin une évolution de la communauté de commune.

Finances : Débat d'orientation budgétaire :

Le conseil a considéré que ce débat avait bien eu lieu. Quelques points clés : de 2012 à 2017 la dotation globale de fonctionnement (octroyée par l'Etat) est passée de 450000 à 195000 euros. Le « pilotage de la masse salariale » nous a été annoncé, impossible de savoir ce qui se cache derrière cette phrase qui pourrait être inquiétante pour les employés de la commune. Comme nous avons maintenant l'habitude, un maintien des taux d'impositions communaux a été voté, ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas. (Nous nous sommes abstenus).

Urbanisme : PADD, plan de coloration :

Pas de commentaire de notre part sur le PADD à ce stade, un document de 50 pages nous a été envoyé quelques jours avant le conseil... Très peu de questions de la part des conseillers CQFD ! Ce PADD s'inscrit dans le processus d'élaboration du PLU intercommunal. A l'avenir, le PLU sera géré par la communauté de commune.

S'agissant du plan de coloration, l'aide fournie par la commune est reconduite à l'unanimité.

Informations :

-Le conseil est composé de seulement 26 élus au lieu de 27 suite à 2 démissions pour « raison de santé » côté majorité, et un seul remplacement. A noter un taux d'absentéisme en augmentation.

-L'emplacement idéal aurait été trouvé pour l'**antenne Free**, elle sera positionnée rue de la Fontaine Noire. Nous n'avons pas été informés d'une quelconque concertation sur ce sujet.

Questions diverses :

-de nombreuses déjections canines Boulevard Docteur Valois devant le domicile d'un adjoint entraînaient le déplacement du véhicule de propreté 3 fois par semaine. Ceci induisant un coût pour la collectivité. Il semble que depuis notre intervention en conseil sur le sujet la situation soit en voie d'amélioration grâce à l'intervention des forces de l'ordre. Cela correspondrait pour certains Renageois à une façon de faire passer un message de mécontentement selon les dires de l'adjoint à l'urbanisme concerné...

-Contactés par des agents recenseurs étonnés qu'on leur propose de les payer fin mars pour un travail commencé mi-janvier, nous avons informé le conseil. Ceci a soulevé de vives réactions de la part des adjoints aux travaux et à l'urbanisme. Cela veut-il dire qu'ils trouvent cette situation normale ? Les agents ont finalement été payés le 25 février.

Cordialement

Le Bureau d'Un Projet pour Renage.